

1er TRIMESTRE 1984



# *Bulletin de*

# **L'A.N.A.I.**

---

---

---

---

*publié par*

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE  
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS  
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE**

15, Rue de Richelieu  
75001 PARIS

Tél. : 261 41-29  
C.C.P. 21897-05 PARIS

Dépôt légal : N° 46423  
 Commission paritaire des  
 papiers de presse : N° 1632-D.73  
 N° IS.S.N. : 0245-7504

1ER TRIMESTRE 1984

Imprimé par les soins de l'A.N.A.I.  
 15 rue de Richelieu  
 75001 - PARIS

NOM du DIRECTEUR : Madame H. BASTID

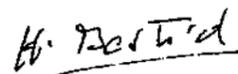
Adresse de la revue :  
 15 rue de Richelieu  
 75001 - PARIS

TÉL. : 261 41.29

## Sommaire

- ALLOCATION de la PRESIDENTE.....	page 1
I - L'AFFAIRE de l'EMISSION sur le VIETNAM.....	page 2
Manifestation du 25 février sur le droit de réponse.....	page 2
II - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 10 mars	
. Rapport moral.....	pages 3 et 4
. Rapport financier.....	pages 4 et 5
. Rapport des Commissaires aux comptes.....	page 5
. Composition du Conseil.....	page 6
. Voeux et questions diverses - Vin d'honneur.....	pages 7 et 8
III - CEREMONIES COMMEMORATIVES du 39ème ANNIVERSAIRE du 9 MARS.....	8 et 9
IV - CONGRES des PRESIDENTS - VIE des SECTIONS.....	pages 10, 11, 12 et 13
V - APPEL du TRESORIER.....	page 13
VI - Communiqué concernant LA VERITABLE HISTOIRE de l'INDOCHINE.....	page 13

LA PRESIDENTE



Madame Helène BASTID

Mes Chers Amis,

Réunis en cette belle mairie, nous nous unissons pour remercier le Sénateur-Maire, Monsieur CALDAGUES et le Secrétaire Général, Monsieur DESJARDI!! d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle où je suis heureuse de vous accueillir, en Assemblée Générale du 39ème anniversaire du coup de force du 9 mars 1945.

Je remercie les Présidents de Section venus de toute la France, apportant chacun l'exposé du labeur entrepris pour l'A.N.A.I. Je voudrais les nommer tous ainsi que les Présidents d'Amicales. Nous sommes, hélas ! tenus par la brièveté du temps.

Ces douze derniers mois ont vu l'inauguration du monument de FREJUS, érigé à la mémoire de tous les Combattants tombés au champ d'Honneur en INDOCHINE. Ce fut un très beau rassemblement auquel beaucoup d'entre vous ont participé.

Je veux, maintenant, évoquer le douloureux retour des corps exhumés des cimetières de SAIGON. Les familles françaises et vietnamiennes mal, ou pas, informées des décisions prises par les gouvernements n'ont pu faire les démarches nécessaires afin d'obtenir que les cendres de leurs parents soient ramenées en France. Seuls 85 demandés ont été formulés.

Ce retour eut lieu le 18 novembre à l'aéroport de ROISSY CHARLES de GAULLE. Prévenus en dernière heure nous n'avons pu que modestement organiser un accueil. A cette occasion, qu'il me soit permis de remercier chaleureusement notre ami, le Père BOULANGE aumônier de ROISSY et le Président MARIE, désigné par nous pour cet accueil, dont le dévouement et la "débrouillardise" ont fait merveille. Le Général LOZILLON s'étant multiplié en démarches dans différents ministères, avait pu obtenir la liste des familles concernées. Il nous restait 24 heures, ce fut court !

Néanmoins, nous étions à ROISSY ce matin du 18 novembre, nous partageant les tâches : recevant les familles, vérifiant les questions administratives etc, etc... et aussi élaborant une chapelle ardente dans un bureau prêté par l'aumônier afin d'y déposer les urnes des quelques 50 familles venues les quêrir. Nous avions apporté beaucoup de fleurs dans le coffre de nos voitures. Un représentant du Gouvernement, dépêché en dernière heure, s'est adressé aux familles françaises et vietnamiennes.

Et ce fut une cérémonie très touchante, honorant le retour des cendres de nos anciens d'INDOCHINE inhumés au cours des années passées... depuis combien de décennies ? Et ramenées en terre française. Après les prières récitées par l'aumônier, puis celles psalmodiées par le bonze, il y eut un instant de réelle émotion dans ce semblant de chapelle ardente où cette phrase fut entendue : "Mais qui êtes vous, vous qui avez organisé cet accueil ?" Ainsi l'A.N.A.I. s'est fait connaître de ceux qui l'ignoraient.

Les cendres non encore réclamées par les descendants ont été déposées dans des urnes à la pagode LAI THIEU, près de BIEN HOA et peuvent - aux souhaits des familles - être ramenées en France.

Etnos camarades de combat, me direz-vous ? La question, pour l'instant, n'est pas résolue - et de loin - Vous serez, bien sûr, tenus au courant au fur et à mesure des démarches et interventions que je ne cesse de faire auprès de notre Ministre, notamment à chaque réunion de l'Office National des Anciens Combattants.

Le Temple du Souvenir : ce temple érigé dans le Bois de VINCENNES, avenue de la Belle Gabrielle à NOGENT SUR MARNE, a enfin été pris en considération - ceci à notre grande satisfaction et à celle, sans conteste, de Monsieur ANGLADETTE, ancien Président du Souvenir Indochinois. Vous entendrez, tout à l'heure, le Colonel DEMAISON vous en parler.

Vous avez tous été atteints, malmenés dans vos sentiments, bouleversés et très attristés par les émissions sur le VIETNAM d'Henri de TURENNE. Un travail considérable de mise au point a été réalisé par notre Vice-président Délégué, Philippe GRANDJEAN, qui vous en entretiendra dans un instant.

L'année 1985 sera l'année de l'INDOCHINE. Ainsi nous l'a promis Jean LAURAIN, notre Ministre de tutelle en son discours à FREJUS. Nous allons, dès à présent, prendre les mesures nécessaires, en liaison avec les associations concernées, ainsi qu'avec votre aide à tous, que je sollicite intensément, afin de rendre ces célébrations particulièrement grandioses.

Voici venue l'heure choisie de mes remerciements. Ces remerciements chers à tous s'adressent à vous tous, vous qui m'entourez et gratifiez l'A.N.A.I. du résultat de votre labeur : mes collaboratrices du Service Social, les membres du Conseil, les membres du bureau, où l'engagement de notre secrétaire, Melle DUBOURG, et de Mme BAUCHART, ainsi que celui des bénévoles, se remarque chaque jour. Que notre ami, Pierre CLIGNY, notre précieux porte-drapeau, soit remercié très sincèrement, ainsi que Mme CLIGNY qui, souvent, participe aux travaux de notre bureau avec son mari.

J'avais écrit une longue phrase sur l'efficacité du travail considérable mené par notre Secrétaire Général, le Colonel Jean FELIX. Il vient de me faire promettre de ne pas la lire. J'en suis navrée et vous prie d'imaginer mon propos que sa modestie m'interdit de vous dire.

Ainsi je termine le tour d'horizon en vous rappelant les diverses cérémonies de demain matin et la messe solennelle célébrée à St Louis des Invalides à 11 heures pour nos combattants tombés en Indochine, au cours de laquelle sera baptisé le drapeau de la Section des Yvelines. Ces manifestations vous appellent tous nombreux, chers amis de notre belle A.N.A.I. qui vit grâce à vous et doit vivre !

Aux noms de tous les décès dont vous avez été informés par notre Bulletin, nous avons la grande tristesse d'ajouter celui de son Eminence, Monseigneur Paul SEITZ. Il était une grande figure de l'Indochine des Missions Etrangères - ancien évêque de KONTUM. Nous perdons une personnalité rare et éminente qui ne peut être oubliée. A la mémoire de tous nos morts, si vous le voulez bien, nous allons observer un instant de recueillement.

H. BASTID

NOTA - Faute de place, nous n'avons pu traiter les chapitres : Indochine d'Hier, Indochine d'aujourd'hui et Informations diverses qui paraîtront dans le prochain Bulletin et, si possible, dans la Voix du Combattant.

Après les chaleureux applaudissements qui ont suivi l'allocution de notre Présidente, le Vice-président Délégué, Monsieur Philippe GRANDJEAN, se fait alors l'écho de l'émotion qu'a suscitée chez les Anciens d'Indochine la série télévisée "VIETNAM" sur Antenne 2.

Son auteur, Henri de TURENNE, avait auparavant réalisé des reconstitutions historiques de qualité et se disait, il y a deux ans, soucieux d'exactitude et d'objectivité. Les témoins qu'il a alors sollicités pour apporter leur contribution - dont notre Vice-président - n'ont pu imaginer que diverses influences parmi lesquelles celle du journaliste australien, W. BURCHETT, devenu "conseiller" officiel du fim, transformeraient la série en une oeuvre de désinformation.

L'A.N.A.I. a mené une action déterminée contre cette atteinte à la vérité et à la mémoire de ceux qui ont vécu ou sont morts pour la France dans ce pays :

- en protestant, dès la 13 janvier, contre un article de Patrice de BEER dans le "Monde" ;
- en requérant, avec copie à la Présidente de la Haute Autorité, l'exercice du droit de réponse à Antenne 2 (lettres des 25 janvier et 3 février, télégramme du 30 janvier) ;
- en obtenant la diffusion de la réponse de l'Association dans divers organes de la presse nationale (le Figaro, France Soir...) et de province ;
- en participant à l'action d'un collectif regroupant des personnalités et associations pour l'obtention d'une émission de mise au point ;
- en participant à la création de la Commission Indochine à l'Académie des Sciences d'Outre-mer ;
- en contribuant, le 25 février, à la manifestation des nationalistes vietnamiens devant Antenne 2, (au cours de laquelle notre Présidente, Madame BASTID, a pris la parole) et ainsi, à l'adjonction en hâte par Henri de TURENNE d'un quart d'heure sur les "boat people" à la dernière partie de sa série, et à l'organisation d'un court débat télévisé entre lui et le professeur VU QUOC THUC.

L'Association poursuit son action opiniâtrement pour le rétablissement de la vérité et ne désespère pas d'obtenir un débat télévisé de mise au point.

Monsieur GRANDJEAN devait faire voter, au cours de l'Assemblée générale, un voeu adopté à l'unanimité.

**MANIFESTATION DU 25 FEVRIER** - C'est un collectif de vingt Associations ou Amicales de réfugiés vietnamiens en France (1) qui a été l'instigateur de cette manifestation qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, place de la Reine Astrid, sous l'égide du Professeur d'économie politique à PARIS XII, Monsieur VU QUOC THUC, ancien ministre du Plan (1954-1963). Contactée pour appuyer cette action, l'A.N.A.I. n'a pas hésité à se joindre à ce collectif qui menait le même combat que le sien. Elle s'est efforcée de faire appel - par téléphone, vu l'urgence - à un certain nombre d'Associations d'Anciens d'Indochine. C'est ainsi qu'une centaine de ces adhérents se retrouvaient au lieu de la "manifestation". Les photos ci-dessous le montre, notamment celle où notre Présidente, micro en main fait entendre la voix des Anciens d'Indochine pour exiger le "droit de réponse".



Le Professeur VU QUOC THUC à côté de Madame BASTID



Notre Présidente prononçant son allocution



Une vue de la manifestation où l'on reconnaît nos deux Vice-présidents et des adhérents de notre section des Yvelines

**L'EMMISSION DIFFUSEE DANS LES DOM-TOM** - Apprenant que les six séquences du film "VIETNAM" étaient diffusées depuis le 14 février dans les DOM-TOM, l'A.N.A.I. adressait le 3 avril une lettre de protestation véhémement à Monsieur MAHE, Président de la Société Nationale de Radiodiffusion et Télévision française pour l'Outre-mer. Nous reproduisons les passages essentiels de cette correspondance.

"C'est une protestation solennelle qu'au nom de notre Association je vous adresse au sujet de la diffusion sur votre réseau d'Outre-mer (Départements et Territoires) de l'émission intitulée "VIETNAM" de M. Henri de TURENNE réalisée pour Antenne II.

".. les six séquences du film "VIETNAM" ont été diffusées, depuis le 14 février à la Réunion, et depuis peu sont en cours de présentation à la Guadeloupe, la Martinique, en Nouvelle Calédonie et en Guyane. Vos programmes prévoient qu'elles seront ensuite projetées en Polynésie Française à partir du 24 avril, puis à Saint-Pierre et Miquelon à partir du 16 mai.

"Cette programmation est l'expression manifeste d'une décision de donner à une production télévisée, presque unanimement contestée par la presse comme par les démarches dont nous venons de faire état, une audience plus vaste encore et cela dans des régions où l'esprit de dénigrement national, qui est la caractéristique de ce film peut avoir les plus néfastes conséquences.

"C'est pourquoi, je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme immédiatement à ce malheureux projet.

"Je suis convaincue que vous mesurerez l'opportunité de notre intervention et, dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'accueillir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Elle s'est tenue le 10 mars 1984 à partir de 17 heures dans la salle des mariages de la Mairie du 1er arrondissement que Monsieur CALDAGUES, sénateur-maire, a bien voulu mettre à notre disposition.

Cent vingt adhérents assistaient à l'Assemblée, deux mille deux cent soixante étaient représentés par leur Président de Section et soixante-dix avaient envoyé leur pouvoir au Siège. Le quorum étant largement dépassé, l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour diffusés par notre Bulletin I/84, page 2.

### POINT n° 1 - RAPPORT MORAL

- Il est présenté par le Colonel FELIX, Secrétaire Général.

"C'est la sixième fois que j'ai l'honneur d'exposer devant vous le Rapport Moral de l'A.N.A.I. pour 1983, en vous entretenant successivement des activités et de la situation interne de l'Association.

**A - ACTIVITES DE L'A.N.A.I.** - 1 - **INSTANCES NATIONALES** - Comme il se doit et en fonction des orientations de notre Présidente, l'action de l'A.N.A.I. est définie, soit par le Bureau qui se réunit, en principe, tous les mois, soit par le Conseil dans ses réunions trimestrielles.

Il appartient alors au Secrétaire Général de mettre en application directives et décisions de ces divers organismes et ce n'est pas un mince travail, comme je le dis chaque année. Heureusement, des personnes pleines de bonne volonté viennent nous aider d'une manière très régulière : Melle DUBOURG, qui assure la permanence et la bonne marche générale du Secrétariat - Mme BAUCHARI qui représente la discrétion et l'efficacité - Mme LEFOURNIER qui est le type même de la constance et de la bonne humeur - Madame et Monsieur CLIGNY, exemples de la rigueur et du dévouement. En outre des aides occasionnelles, oh combien appréciées, ont été fournies ces derniers mois par Mesdames THOMPSON, DESENS DE LAVIGERIE et VIET THUONG qui ont accepté avec gentillesse de répondre à nos appels angoissés pour taper correspondances urgentes et additifs, sans parler de Madame ARGOT et Messieurs ARGOT et LEMESLE qui viennent nous donner un coup de main indispensable pour le Bulletin ou pour nos cérémonies, sans oublier notre chère Madame BERGUES-LAGARDE. (Ces divers noms sont vivement applaudis par l'Assemblée).

Il reste que toutes ces bonnes volontés sont encore insuffisantes : nous aurions, en effet, impérieusement besoin d'une dactylo venant d'une façon permanente deux demi-journées par semaine et d'un adjoint "financier" ou "polyvalent", également deux demi-journées par semaine.

Mais ce personnel ne peut travailler que si des locaux existent. Or ce dont nous disposons - un bureau et un couloir sont totalement insuffisants. Nous adressons, une fois de plus, un APPEL SOLENNEL pour que nos adhérents et amis nous trouvent deux pièces dans PARIS.

Notre activité s'exerce essentiellement dans le SOUTIEN AUX ANCIENS D'INDOCHINE pris dans l'acceptation la plus large.

Il faut, en effet :

1 - ASSURER leur ACCUEIL dans des réunions et permanences ; mission réalisée avant tout et de mieux en mieux par les Sections. A l'échelon national, cet accueil se réduit à nos journées nationales - Congrès, Assemblée Générale, cérémonies du souvenir (du 11 mars cette année) - à un repas "baguettes" annuel, à l'hommage aux Indochinois morts pour la France - le 2 novembre au Temple du Souvenir, ainsi qu'à la représentation de l'A.N.A.I. aux manifestations patriotiques se déroulant à PARIS ; étant entendu que, malgré leur exiguïté, nos bureaux sont prêts à recevoir nos visiteurs et que notre téléphone est aussi à la disposition de nos amis.

2 - MAINTENIR les LIENS entre EUX par le BULLETIN d'abord et à ce sujet nous acceptons toutes critiques ou propositions... sous réserve qu'elles soient signées ! La VOIX du COMBATTANT ensuite, où nous faisons paraître un article mensuel. A ce sujet nous demandons un effort : tout ADHERENT doit être abonné à cette publication, soit directement à l'U.N.C., soit par notre intermédiaire. L'ANNUAIRE et ses ADDITIFS, le Général LOIZILLON vous en parlera tout à l'heure. Les Bulletins ou LETTRES des SECTIONS qui devraient être plus nombreux et nous félicitons particulièrement les Sections qui en diffusent régulièrement : ALSACE-F.F.A., AUVERGNE, LOIRE, RHONE, VERTMERS...

3 - LEUR APPORTER TOUTE L'AIDE POSSIBLE dans le domaine moral et matériel. Là encore, les responsables de SECTION sont en première ligne. Dix Sections sont, en effet, représentées aux Conseils départementaux de l'O.N.A.C. Mais le SIEGE prolonge et appuie leurs interventions : c'est même là un de ses gros travaux.

Pour sa part, l'action sociale est principalement assurée par nos dames visiteuses du SIEGE ; elle est relayée par les Sections.

4 - DEFENDRE le SOUVENIR des SACRIFICES, HONORER les MORTS, se BATTRE pour que soit RETABLI l'HISTOIRE VRAIE de la FRANCE en INDOCHINE. - Action à mener tous les jours et par TOUS avec une responsabilité accrue à l'échelon Section. Onze de celles-ci sont représentées aux Commissions départementales de l'Information Historique pour la Paix et elles peuvent utiliser les RADIOS LOCALES, tandis qu'à l'échelon national, notre Présidente et le Vice-président Délégué viennent de vous dire les batailles menées en 1983 et en 1984, batailles qui se poursuivent. A ce même niveau, nous sommes représentés à la Commission de l'Information Historique pour la Paix, au sein de laquelle nous déplorons que la sous-commission INDOCHINE n'ait pas encore été créée.

(1) Etudiants vietnamiens de PARIS, Jeunes Réfugiés Vietnamiens, Etudiants catholiques, Jeunes bouddhistes de QUANG DUC, Scouts et guides du Vietnam, Vietnamiens de PARIS, d'Auvergne, de Versailles, du Loiret, du Finistère, d'Europe ; vietnamiens de profession technique, économique et commerciale, des professions de santé, des pharmaciens ; réfugiés vietnamiens, village du VIETNAM, pen club Vietnam Libre, jeunes vietnamiens libres de PARIS ; combattants vietnamiens à l'étranger, comité de soutien du Front uni de libération du VIETNAM, Force de la jeunesse vietnamienne d'Europe.

5 - AIDES PARTICULIERES aux RAPATRIÉS - Un premier accueil est assuré par nos Sections qui en intègrent un bon nombre dans leur effectif et qui s'efforcent d'avoir des contacts au niveau départemental avec les organismes appropriés.

Il faut rappeler qu'à l'échelon national, l'A.N.A.I. fait partie du Conseil d'administration du Comité National d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien, franco-cambodgien. De ce fait, nos interventions se multiplient à la mesure, tant des prescriptions gouvernementales de plus en plus restrictives, que de l'attitude réticente des instances départementales et de l'indifférence de la population sollicitée par d'autres conflits.

Ces interventions visent : la réinsertion de ceux qui ont atteint la France (100.000 depuis 1975), l'octroi des droits auxquels ils peuvent prétendre, le regroupement des familles limités aux parents directs.

Il faut que tous ces réfugiés, qui ont tant souffert, puissent vivre dignement en France : c'est NOTRE DEVOIR

6 - LE RASSEMBLEMENT des ANCIENS d'INDOCHINE - (Ce paragraphe a été écrit en utilisant des renseignements qui n'étaient pas connus le 10 mars, date de l'Assemblée Générale Ordinaire) - Notre Bulletin 1/84 vous a appris l'envoi par l'A.N.A.I. d'une lettre à une trentaine d'Associations. Une quinzaine nous ont répondu favorablement. Parallèlement, ces Associations et quelques autres étaient contactées par l'A.C.U.F. dans le même sens.

Cette double action a abouti à une réunion tenue, le 14 mars dernier, dans le bureau du Général de GALBERT au cours de laquelle a été retenue l'idée de créer un "Comité d'Entente des Anciens d'Indochine" qui sera constitué le 17 avril prochain, selon des modalités encore inconnues au moment de la rédaction du Bulletin.

B - SITUATION INTERNE DE L'ASSOCIATION - 1 - EVOLUTION de nos EFFECTIFS - Comme en 1982, l'A.N.A.I. a obtenu 800 adhésions nouvelles en 1983 - chiffre qui a pu être atteint pour trois raisons : action - essentielle - des Sections, impact de certains événements (émission VIETNAM, Boat-people), arrivée de "jeunes" Anciens d'Indochine à l'âge de la retraite, période où l'on se retourne vers son passé.

L'effort soutenu devra être maintenu en 1984 et s'exercer également dans le souci de motiver les adhérents et de les conserver au sein des SECTIONS qui sont à la fois les piliers et l'espoir de l'Association.

2 - SECTIONS - a) Voici les Section nouvelles créées depuis la dernière Assemblée Générale :

- l'ALSACE-F.F.A., présidée par Monsieur Roger MAHERAULT ;
- l'HERAULT, dont le Président, le Capitaine de Vaisseau (R) Philippe REBOUL, n'est malheureusement pas là, mais qui s'unit à nous par la pensée puisqu'il organise à SETE des cérémonies du Souvenir ;
- les DEUX SEVRES, présidée par le Lieutenant-Colonel (R) Daniel BAUDIN ;
- l'ALLIER, toute nouvelle née, mais qui a un père solide, notre ami Jean-Claude CARTON et dont l'Assemblée générale constitutive se déroulera le 24 mars ;
- le Comité du VAL de MARNE NORD, dont Madame DO THY PHUOC a bien voulu prendre la responsabilité.

(L'Assemblée applaudit longuement chacun des nouveaux présidents, présents à la réunion.)

b) les espoirs maintenant, car il y en a :

- dans l'AIN, grâce au Colonel BALABEAU (Assemblée générale prévue en mai) ;
- dans le TARN, avec le Commandant COLOMBIE ;
- en Haute Marne, où notre ami ROBY a des difficultés que son dynamisme accepte mal, mais qu'il surmonte puisqu'une manifestation patriotique est prévue le 15 avril (dernière minute, un Bureau a été créé le même jour).
- en Gironde où un transfuge de la Section MOSELLE, notre ami ROULY, se lance dans la bagarre ;
- et enfin dans les Alpes Maritimes, où les efforts conjugués de Monsieur BEUCLER, du Général TRAN VAN MINH et de Monsieur VALÉRY, responsable local de l'A.L.A.S. et conseiller municipal de NICE, nous donnent de grands espoirs.

Et, me direz-vous, la SECTION de PARIS, annoncée l'année dernière ? Je crois que la conception est proche, grâce à nos amis le Colonel DUSSAIX et Monsieur BRAAMCAMP (ils sont longuement applaudis). Le pas a été sauté : plus de deux cents invitations ont été lancées le 9 avril aux adhérents parisiens pour un repas "baguettes" prévu le 27 avril et où sa naissance pourra être proclamée. Qu'on se le dise !

c) Mais il ne faut pas s'arrêter là - Il y a encore de grands vides : la région parisienne, le sud-ouest, l'ouest, etc... Je renouvelle l'APPEL de l'année dernière :

*Adhérents de l'A.N.A.I., qui êtes là ou qui lirez notre procès-verbal, vous êtes sensibles aux besoins des Anciens d'Indochine, vos frères. Pour que leurs droits soient acquis, pour que leurs sacrifices passés soient reconnus, il faut que nous soyons NOMBREUX et nous ne pourrions l'être que si nous avons*

UN RESPONSABLE PAR DEPARTEMENT

*Ce sera le mot d'ordre et le vœu pour 1984 : à vous de suivre le premier pour exaucer le second."*

J.F.

La Présidente soumet le Procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

x  
x x

Après l'exposé du Rapport Moral, Monsieur RONDREUX, représentant l'Office de PARIS des Anciens Combattants, fait un exposé à la fois clair et documenté sur le rôle de son organisme : obtention des divers titres et cartes des Anciens Combattants, accueil de ceux-ci pour l'établissement de leurs droits, conseils sur les droits auxquels ils peuvent prétendre.

Monsieur RONDREUX termine son exposé par une déclaration qui est allée droit au cœur des assistants, en soulignant combien il comprenait les soucis, les inquiétudes et les amertumes des Anciens Combattants d'Indochine.

**POINT n° 2 - RAPPORT FINANCIER** - La Présidente passe la parole au Lieutenant-Colonel BLAISE, Trésorier Général.

"Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, je dois maintenant vous présenter les comptes 1983 de l'Association.

Lecture du compte d'exploitation - Ce compte d'exploitation appelle deux remarques; mais auparavant, je voudrais, en votre nom, remercier l'O.N.A.C. et le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants qui ont légèrement augmenté leurs subventions, nous permettant ainsi de boucler notre budget, car si les comptes au 31.12.1983 font apparaître un excédent de 13.460 frs 05, je dois vous informer que, d'une part, les frais de visites aux hôpitaux de nos dames visiteuses ne m'étaient pas parvenus à la fin de l'exercice et que la totalité du fond de solidarité recueilli en 1983 ne suffira pas et que d'autre part, notre loyer ayant subi en cours d'année une augmentation de 100 % avec effet rétroactif au 1.1.1983, il nous reste à payer la 2ème échéance de cette augmentation qui a été échelonnée en deux versements.

Le montant de ce compte est en augmentation de près de 30 % sur les prévisions 1982 pour 1983. Pour 1984 je n'ai pas voulu être trop pessimiste et j'ai gardé un montant approchant celui de 1983, soit 190.000 frs. Voici la composition du compte 83 :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Adhésions	41.272,75	Frais généraux	60.537,89
Cotisations	75.806,35	Loyer	6.674,76
Voix du Combattant	4.795,00	Téléphone	2.254,60
Subventions	19.000,00	Voix du Combattant	7.361,76
Annuaire + additifs	7.968,00	Bulletins	30.124,13
Souvenir Indochinois	4.175,00	Manifestations	27.386,30
Insignes	7.466,60	Visite aux hôpitaux	8.556,55
Manifestations	19.450,00	Voyages	3.458,50
Divers	4.368,47	Impressions	10.366,71
Fonds de solidarité	11.504,11	Avance aux Sections	1.255,00
Abonnement Bulletin	1.510,00	Compte de passage	342,00
Compte de passage	1.728,00	Souvenir Indochinois	3.808,28
			185.584,83
		Excédent de recettes	13.459,45
	199.044,28		199.044,28
	=====		=====
En caisse au 31.12.1982	61.159,62	représentés : espèces	96,30
Excédent de recettes	13.459,45	C.C.P.	4.034,36
		Banque	18.966,10
		C.N.E.	51.522,31
<b>Total</b>	<b>74.619,07</b>		<b>74.619,07</b>
	=====		=====

Lecture du budget prévisionnel 1984 - Deux inconnues dans ce budget : - le montant des subventions que j'ai maintenu au taux 1983, les contacts que nous avons eus ne nous laissant pas espérer des augmentations en ces temps d'austérité. - le montant du loyer qui est susceptible d'augmenter encore car il devient urgent que nous nous agrandissions un peu pour pouvoir accueillir les amis bénévoles qui offrent de nous aider dans notre travail de plus en plus important du fait de l'extension du nombre des adhérents et des nouvelles sections.

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations	140.000,00	Frais généraux :	
Subventions	20.000,00	Timbres et affranchissement	15.000,00
Droits d'adhésion	10.000,00	Loyer	12.000,00
Dons et fond de solidarité	15.000,00	Téléphone	5.000,00
Souvenir Indochinois	5.000,00	Secrétariat	35.000,00
		U.N.C. (affiliation)	5.000,00
		Machines	20.000,00
		Prévisions déménagement	10.000,00
		Bulletin	45.000,00
		Divers	5.000,00
			152.000,00
	190.000,00	Voyages et manifestations	13.000,00
	=====	Visites hôpitaux, aide sociale	15.000,00
		Souvenir Indochinois	5.000,00
		Sections	5.000,00
			190.000,00
			=====

Enfin, je vous demanderai - ainsi qu'en a décidé le Conseil National du 12 janvier 1984 - que la cotisation de base soit en 1985 portée à 60,00 francs pour pouvoir faire face aux besoins de gestion de l'Association et des Sections.

Je termine en remerciant Madame LEFOURNIER qui a continué à tenir les livres comptables qui ont été soumis aux Commissaires aux comptes, Messieurs LEMESLE et SOCQUET auxquels je passe la parole pour leur rapport.

R.M. BLAISE

**POINT n° 3 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES** - Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

"Nous, Commissaires aux comptes de l'A.N.A.I., certifions, après contrôle, la parfaite tenue des différents postes comptables et la concordance des diverses écritures.

Les explications données par le Trésorier sur différents points du bilan et la situation financière ont satisfait les demandes de précisions des Commissaires aux comptes qui sont convaincus que la situation financière de l'A.N.A.I. est saine et prospère.

Ils vous invitent, Mesdames et Messieurs, à donner quitus à votre Trésorier général, en le remerciant, ainsi que les animateurs de l'Association pour la rigueur de leur gestion."

Les Commissaires aux comptes : Monsieur LEMESLE Monsieur SOCQUET

La Présidente présente au vote de l'Assemblée : le Rapport Financier - le Budget Prévisionnel - le Rapport des Commissaires aux comptes. Ces trois documents sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée qui accorde ainsi son quitus au Trésorier Général.

**POINT n° 4 - COMPOSITION DU CONSEIL NATIONAL**

- La présidente déclare que l'Assemblée va procéder au renouvellement du Conseil d'Administration en présentant à son vote :

1 - les trois nouveaux membres déjà cooptés par le Conseil :

Le Général LE VAN KIM, présenté par le Colonel DEMAISON : né le 21 novembre 1918 au Centre-Annam, à HUYNH-KIM. KIM vient très jeune en France où il fréquentera la "Communale" - comme on dit alors - puis le Lycée THIERS à MARSEILLE. Son baccalauréat acquis, il entreprend des cours de chimie orientés vers la photographie et, attiré par le cinéma, il entre aux studios que dirige Marcel PAGNOL. Assistant opérateur, puis assistant de laboratoire, son sérieux, sa compétence, lui valent la confiance de "maître" et il participe au tournage de ces films empreints de l'humour ensoleillé du grand cinéaste marseillais : Merlusac, Topaze, le Schponutz, la Femme du boulanger... Le nom de KIM figure au générique de la plupart de ces titres.

En avril 1939, KIM abandonne le 7ème art... pour les Arts martiaux. Il est appelé sous les drapeaux et incorporé à VALENCE, puis admis comme E.O.R. à l'école d'artillerie de POITIERS, alors qu'éclate la seconde guerre mondiale. Aspirant de réserve en janvier 1940, il se porte volontaire pour commander une section de canons anti-chars automoteurs à NEMOURS, puis c'est le repli sur PERIGUEUX et FREJUS et le retour - toujours volontaire - en INDOCHINE, en guerre avec le SIAM, où il arrive en mai 1941. Il sert au 5ème R.A.C. à CAM-RANH et au CAP ST JACQUES et "prendra la brousse" lors du coup de force japonais du 9 mars 1945.

Le Lieutenant LE VAN KIM va alors faire un apprentissage qui lui servira plus tard dans l'armée vietnamienne : cabinet militaire du Haut Commissaire, aide de camp de l'Amiral d'ARGENLIEU, organisateur de la conférence de DALAT, chef du protocole du Haut Commissaire à la conférence de FONTAINEBLEAU, directeur général de l'information, chargé de mission auprès du Général XUAN, Premier Ministre du gouvernement provisoire du VIET NAM.

Après un passage à l'Ecole d'Etat-major avec le grade de commandant, il entame une brillante carrière dans les Forces armées vietnamiennes. Général de Brigade en 1956, il commandera l'Ecole Supérieure Militaire à SAIGON et suivra les cours du Command Staff College à LEAVENWORTH aux Etats-Unis.. A son retour au Vietnam, il prend le commandement de l'Académie militaire de DALAT. Il sera en 1963, avec le grade de Général de Division, chef d'Etat-major général des F.A.V.N..

Accusé de "neutralisme", autrement dit partisan d'une politique jugée trop pro-française, il est interné lors du coup d'état du Général KHANH en janvier 1964. Il prendra alors sa retraite après 25 ans de services.

Après la prise de SAIGON par les troupes de HANOI en 1975, le Général KIM subira longuement ce que les "viets" nomment d'un sinistre euphémisme "camp de rééducation". Enfin libéré, il quittera la France en 1982 et réintègrera à Noël dernier la nationalité française. Le Général KIM est commandeur de l'Ordre National du VIETNAM, commandeur du Million d'Eléphants, chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1947, Croix de Guerre des T.O.E. Il m'honore de longue date de son amitié et c'est pour moi une grande joie de le présenter aux membres de l'A.N.A.I. et de le voir entrer au Conseil d'Administration de notre Association. Je suis certain qu'il lui apportera beaucoup.

Le Lieutenant-colonel Henri SCHMITT (E.R.) présenté par le Colonel FELIX : né le 30 septembre 1916 à BELFORT et incorpore le 3 septembre 1937 il sort de ST MALXENT (Réserve) en 1938. Il participera à la campagne 39/40 où il sert à la 14ème D.I. (aux ordres du Général de LATRE).

Après un séjour au Maroc en 1941, il entre dans la Résistance : mouvements "Libération-Nord" puis "Lorraine" et rejoint la Brigade "Alsace-Lorraine" commandée par le Colonel BERGER (qui s'appelle aussi André MALREAUX)

Il séjourne en INDOCHINE de 1947 à 1949 comme Commandant de Compagnie, puis à l'Etat-major du Centre-Annam, où il entre dans l'infanterie Coloniale.

Après un long séjour en A.E.F. et un internement en Eure et Loir, il retourne en INDOCHINE, au LAOS, de 1956 à 1957, d'où il revient pour être affecté jusqu'en 1960 en Algérie.

Il poursuit sa carrière en France dans des postes divers : Centre d'Instruction, Groupe de Subdivision, D.P.M.A.T., pour terminer en 1972 comme Délégué Militaire Départemental d'Eure et Loir.

De nombreuses décorations sanctionnent la brillante carrière du Colonel SCHMITT : chevalier de la Légion d'Honneur; Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 39/45 et T.O.E. avec cinq citations, Croix du Combattant Volontaire 39/45 et Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille Coloniale.

Sa passion de servir n'a pas été arrêtée par sa retraite puisqu'il est Président de l'Amicale des Anciens d'Indochine de son département depuis 1978, ainsi que Président du Groupement de l'A.N.O.C.R.

L'A.N.A.I. ne peut que se féliciter d'accueillir dans son Conseil d'Administration cet officier supérieur au passé militaire particulièrement glorieux et dont l'expérience des Associations lui sera d'un précieux secours.

Le Lieutenant-colonel Bernard JACQMIN, présenté par le Général TOUZILLON - Entré à ST CYR le 1er octobre 1939, rejoint l'Indochine comme sous-lieutenant en juillet 1941 ; il y restera jusqu'en août 1946 en étant successivement : Chef de section à NACHAM, puis chef de poste frontière à LAO-KAY, officier de renseignement de la subdivision de LAO KAY. Il participe le 9 mars 1945 à la défense du FORT de COC LEU (LAO KAY) - Passé en Chine au début avril 1945, prend le commandement de la Mission Militaire Française à HOKEOU. Il est affecté fin 1945 à la liaison Franco-Chinoise à HANOI et muté en avril 1946 au Forces Françaises du LAOS, 2ème commando de Chasseurs Laotiens (NAPÉ).

Le Capitaine JACQMIN fait un deuxième séjour d'avril 1948 à juillet 1950 comme adjoint au Chef de Service de Renseignements Opérationnels pour le TONKIN et le NORD ANNAM.

Au cours d'un troisième séjour (décembre 1951 à juillet 1954) il est chef du Service de Renseignements Opérationnels pour le CENTRE VIETNAM puis adjoint au chef du S R O pour le NORD VIETNAM. Puis un quatrième séjour le voit (février 1955 à juillet 1957) : chef du Bureau technique du S R O à SAIGON, commandant la Cie du 2/19ème RMCI à COURTENAY puis à CAP ST JACQUES, commandant l'unité administrative du Haut Commissariat de France à SAIGON, chef de Cabinet du Commandant de la Ligne de Communication Française au Vietnam à SAIGON.

Enfin il exécute un cinquième et dernier séjour de juillet 1960 à août 1963 comme Chef de Bataillon, attaché militaire adjoint près de l'Ambassade de France au Vietnam à SAIGON.

Ses titres de guerre : Blessé le 13 juillet 1946 à LOC NINH - Chevalier de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels de guerre - Crois de guerre 1939-45 et T.O.E. (4 citations) - Médaille de la Résistance (réseau LEVAIN).

Quitte l'armée sur sa demande le 31.12.1966 et entre à la Compagnie OPTORG le 1er mars 1968 comme Chef des Services Centraux (P.D.G. : Mr LEMOULT, ancien Vice-président de l'A.N.A.I.) - Prend sa retraite le 1.7.1981.

Le lieutenant-colonel JACQMIN ayant séjourné au total quinze années en Indochine a une connaissance exceptionnelle de ce pays et de ses habitants. Il rendra de ce fait les plus grands services à l'A.N.A.I.

2 - Puis les membres soumis au renouvellement du Conseil : le Général TRAN VAN MINH, les colonels ROTTIER DUSSAIX et LENOIR, pour lesquels Madame BASTID, les ayant vus à l'oeuvre, souhaite vivement leur réélection.

L'Assemblée Générale élit à l'unanimité ces sept personnalités.

**POINT n° 5 - VOEUX**

Deux voeux sont présentés par le Conseil à l'approbation de l'Assemblée. Ils concernent - le premier (lu par le Vice-président Délégué), le droit pour les Anciens d'Indochine d'avoir accès aux médias :

" Les adhérents de l'ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS d'INDOCHINE et du SOUVENIR INDOCHINOIS - ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE tiennent à faire part solennellement à Monsieur le Président de la République de l'émotion considérable et de l'indignation qu'a suscitées, notamment chez les français ayant vécu en Indochine et chez les vietnamiens échappés des camps de "rééducation", la diffusion par Antenne 2 d'une série, dite documentaire, d'Henri de TURENNE sur le VIETNAM.

Ils protestent énergiquement contre la dictature de l'image tronquée, du montage caricatural et, pour tout dire, de la désinformation qui a ainsi été imposée, trois semaines durant, à des millions de téléspectateurs peu au courant de cette période de l'histoire de France.

Ils constatent que la série "VIETNAM" d'Henri de TURENNE, à coup d'affirmations et surtout d'omissions représente une véritable "légende dorée" d'HO CHI MINH ; qu'elle ne dit pas un mot de la disparition, grâce à la France, des quatre fléaux séculaires : famines, inondations, épidémies, brigandage ; et que l'auteur a réussi à ne consacrer aucun mot, aucune image, ni à la Santé Publique et à l'Institut PASTEUR de CALMETTE et VERSIN, ni à l'enseignement français avec l'Université qui a formé GIAP, ni au sauvetage des monuments historiques avec l'Ecole Française d'Extrême-Orient, ni au mieux-être quotidien dû aux routes, aux chemins de fer, à l'immense extension des surfaces cultivées et aux nouvelles cultures.

Ils forment le voeu très instant qu'un nouveau film, suivi d'un débat - du type "Dossiers de l'écran"- permette à leurs représentants et à ceux des "boat people" de rétablir une vérité outragée".

- le second a trait au retour des corps. Son texte, reproduit ci-dessous, reprend en partie celui voté l'année dernière, avec une extension, demandée par le Colonel ROTTIER pour les corps restés au CAMBODGE et au LAOS.

" Les adhérents de l'ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS d'INDOCHINE et du SOUVENIR INDOCHINOIS - ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE, persuadés qu'ils représentent dans ce domaine l'unanimité des Anciens d'INDOCHINE et qu'ils rencontrent le souhait de tous les Anciens Combattants, demandent aux Hautes Autorités de l'Etat d'intervenir avec la plus grande vigueur auprès du Gouvernement de la République Socialiste du VIETNAM afin qu'elle cesse de mettre des exigences financières exorbitantes au retour des Français morts dans ce pays.

Ils expriment également le souhait très vif que des pourparlers soit parallèlement engagés auprès des autorités locales du LAOS et du CAMBODGE pour rechercher les restes de nos morts et aboutir à leur retour en France dans des délais et à des conditions acceptables.

Ils considèrent comme totalement inadmissible que trente ans après la fin des combats, plusieurs dizaines de milliers de familles françaises ne puissent honorer les morts reconnus ou s'incliner devant les restes rassemblés dans un ossuaire de ceux restés dans l'anonymat des sacrifices faits pour la France."

Ont été également discutés deux autres voeux :

- l'un présenté par Monsieur BRAAMCAMP et ayant trait à la situation des artisans Anciens Combattants de la CANAM (ce voeu a été adressé au Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale par une lettre du 3 avril dernier) ;

- l'autre soumis par Monsieur MIGNON, Président d'Honneur et Porte-drapeau de la Section de l'ESSONNE demandant que l'A.N.A.I. décerne un témoignage de satisfaction - texte ou médaille - aux meilleurs serviteurs de l'Association (question à présenter au prochain Conseil).

**POINT n° 6 - QUESTIONS DIVERSES**

- 1) TEMPLE du SOUVENIR - Exposé du Colonel DEMAISON

A chaque Assemblée Générale, nous consacrons quelques minutes à ce monument situé en bordure du Bois de VINCENNES, à la limite entre les communes de PARIS et de NOGENT SUR MARNE, mais sur le territoire parisien de façon indiscutable.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un dinh, affecté à la mémoire des tués indochinois de la première guerre mondiale, militaires ou ouvriers non spécialisés morts pour la France, et hérité du Souvenir Indochinois par notre Association.

x  
x

Le programme de remise en état du dinh et de ses abords en 3 ans : 1983, mise hors d'oeuvr du bâtiment - 1984, réfection du temple - 1985, travaux pour un environnement approprié dans le Jardin Tropical où est situé le monument, s'est trouvé retardé, faute d'un accord entre la Ville de PARIS et l'Etat définissant les responsabilités des deux parties. Nous sommes en mesure de dire que c'est chose faite depuis le 2 décembre 1983, date à laquelle a été signé un "procès-verbal de transfert au profit de la Ville de PARIS de la gestion du dinh indochinois et du jardin y attenant". La convention est immédiatement exécutoire.

En conséquence, les travaux vont commencer aux beaux jours et seront menés de manière à rattraper le retard pris jusqu'alors et tenter de maintenir le terme de la réfection, temple et jardin, pour la fin 1985. Le suivi technique sera du domaine des Parcs et Jardins de la Ville de PARIS et l'A.N.A.I. a pu prendre contact avec les responsables. Le financement 1983 de la Ville est en place, la subvention du Ministère de la Culture affecté et une participation de la Région Ile de France attendue.

Nous pouvons donc désormais être raisonnablement optimistes et espérer, dans un avenir proche, voir le Temple du Souvenir en état, dans un jardin entretenu et donnant - dans la mesure du possible - une impression d'exotisme approprié. Quand au mobilier intérieur, il sera photographié et inventorié, dérangé pendant les travaux et remis en place conformément à un plan détaillé.

Le dinh sera alors gardé et ouvert au public dans des conditions à fixer. L'A.N.A.I. entend bien participer à son animation future et continuer à y organiser les cérémonies traditionnelles du 2 novembre. Ce serait une juste récompense aux efforts déployés par notre Association pour sauver cet élégant et authentique monument de la ruine et de l'oubli.

2) **ANNUAIRE** - Le Général LOIZILLON, après avoir souligné que l'additif n° 6 venait de sortir (138 pages), rappelle la question déjà posée lors des Assemblées précédentes sur la façon dont il fallait poursuivre la mise à jour de l'ANNUAIRE :

- soit refonte générale de ce qui a déjà paru (solution difficile matériellement et financièrement) ;
- soit continuation des errements actuels : l'additif n° 7 est en cours ;
- soit recours à un procédé "moderne" par l'utilisation d'un ordinateur, dont les conditions mériteraient une étude approfondie.

Il souhaite que les adhérents intéressés lui fassent connaître leur point de vue sur cette question, afin de présenter au Conseil la solution qui recueillerait l'approbation des parties prenantes.

x  
x x

Les questions prévues à l'Ordre du jour ayant toutes été traitées, la Présidente déclare close l'Assemblée Générale. Il est 19 heures. Elle invite les participants à aller se retrouver amicalement au VIN d'HONNEUR préparé dans la salle d'exposition de la Mairie. C'est ce que feront tous les adhérents présents heureux de partager des souvenirs communs d'INDOCHINE.

## CEREMONIES COMMEMORATIVES du 9 MARS

**A PARIS** - Elles furent rassemblées, cette année, dans la seule journée du dimanche 11 mars qui de ce fait fut particulièrement bien remplie comme le rappelle l'énumération qui en est faite ci-dessous :

**DEPOTS de GERBES** successivement

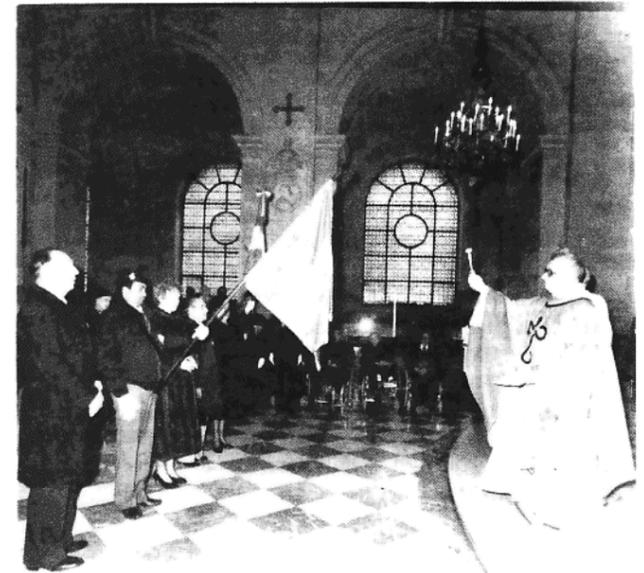
- devant la stèle à la mémoire du Général LEMONNIER, de Mr HOEFFEL, Chef de Province de LANGSON et du Colonel ROBERT, ainsi que leurs compagnons décapités par les Japonais (responsable : le Général LAPIERRE animateur des "Rescapés du 9 mars")
- devant la plaque apposée sur la grille des Tuileries (angle rue de Rivoli) à la mémoire des "Combattants des Armées et de la Résistance en Indochine (1939-1945)" (responsable : le Général ROUDIER, Président de "Citadelles et Maquis d'Indochine")



- devant la plaque apposée par l'A.N.A.I. dans la galerie du premier étage de la cour d'honneur des Invalides à la mémoire de "Tous ceux qui sont morts pour la France en Indochine 1858-1954"



Le drapeau et sa garde - notre Présidente, la Maréchale LECLERC de HAUTECLOQUE, le Général ROUDIER



La double haie des drapeaux à la sortie de la messe

← A la fin de la messe, le drapeau de la Section des YVELINES était baptisé en présence de ses parrain et marraine Mr CLERC, Conseiller Général et Président de Rhin et Danube représentant le Président du Conseil Général des YVELINES et Madame CLERC.

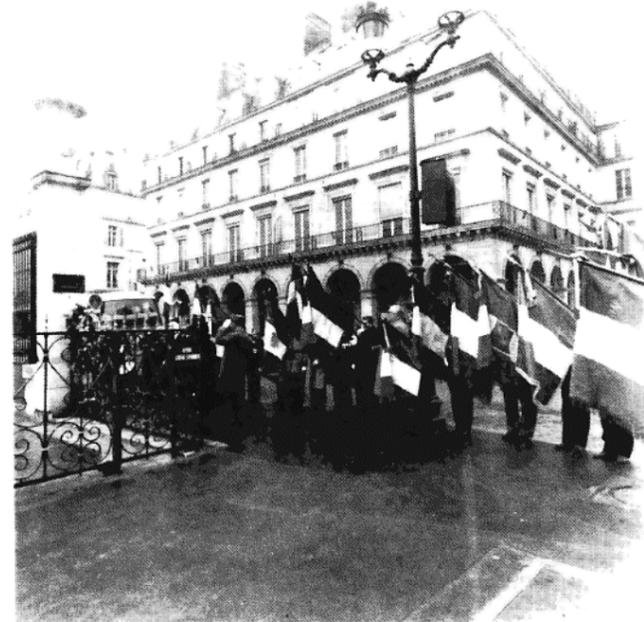
↓ Cette belle journée, coupée par le traditionnel banquet des Anciens d'Indochine (auquel son organisateur, le Général LAPIERRE n'avait pu assister pour raison de santé) réunissant plus de 750 convives heureux de se retrouver, se terminait par le Ravivage de la Flamme, présidée par Madame AUBRY... représentant Monsieur le Ministre LAURAIN. Cette cérémonie étreint toujours les coeurs avec les accents des hymnes habituels magistralement exécutés par la Musique des Troupes de Marine.



↓ **EN PROVINCE** - Chacune de nos Sections se sont efforcées d'organiser des cérémonies commémoratives, tout au long des mois de mars, avril et mai. Nous en rendrons compte dans notre prochain Bulletin



La Sonnerie aux Morts



Ces gerbes ont été déposées devant une assistance recueillie et émue, les sonneries répétées "Aux Morts" montrent que le souvenir des sacrifices faits était encore bien vivant.

Ce souvenir a été plus largement célébré au cours de la messe solennelle en l'Eglise St Louis des Invalides, avec de très nombreux drapeaux (dont quatorze appartenant à l'A.N.A.I.). Les Hautes Autorités Civiles et Militaires y étaient représentées ; la garde de notre drapeau national était constituée par les élèves de Corniche du Collège Militaire de SY CYR. De très nombreux fidèles avaient tenu à apporter à cette occasion le témoignage de leur ferveur vis à vis de nos morts.

# VIE des SECTIONS

CONGRES des PRESIDENTS - Le Congrès s'est tenu le 10 mars 1984 de 9<sup>h</sup>45 à 16<sup>h</sup>00, coupé par un déjeuner "baguettes", apprécié de tous.

PARTICIPATION - Seules trois sections n'étaient pas représentées : les BOUCHES DU RHONE, la CORSE et l'HERAULT, leurs Présidents ayant été empêchés et n'ayant pu se faire remplacer. Deux autres, l'Auvergne et la SEINE ET MARNE étaient représentées par leur Vice-président, le Commandant BRICHE et Monsieur BOUTON. Beaucoup de responsables étaient accompagnés par des Présidents de Comité ou leur secrétaire général ou d'autres adhérents (porte-drapeau en particulier).

Plusieurs Présidents d'Amicales nous avaient fait l'honneur d'assister au Congrès : Le Général MALABRE (Société des Amis et Anciens de la Gendarmerie), Mr BACHELIER (Amicale du MANS et de la SARTHE), le Colonel SCHMITT (Amicale d'Eure et Loir). Notre ami VERNEX (SAVOIE) s'était fait excuser. En tout une quarantaine de présents, tandis que plus de cinquante personnes assistaient au déjeuner "baguettes".

DEROULEMENT - Accueillis par le Général LOIZILLON - en l'absence de Madame BASTID retenue par un deuil douloureux - entouré par les membres du Bureau, chaque participant a pu évoquer ses soucis et les résultats de ses efforts :

1 - Organisation - Recrutement - Effectifs - Ces derniers sont tous en expansion, malgré les difficultés de recrutement rencontrées, en particulier par les nouvelles sections dont l'implantation est rarement accueillie favorablement par les autres organisations. L'importance des Comités a été reconnue par tous, même si leur création pose des problèmes avec les responsables de Section.

2 - Vie de la Section - Les manifestations patriotiques et les réunions diverses constituent, de l'avis de tous, l'essentiel de l'activité des Sections. La nécessité d'une permanence a également fait l'unanimité : c'est là où les problèmes individuels soulevés par les adhérents peuvent être traités ; c'est en même temps, une base d'accueil et de renseignements pour les sympathisants et futurs adhérents.

3 - Liaisons - Avec les autorités de tutelle : répondant aux directives du Siège, les Sections se sont efforcées de demander une représentation à l'Office Départemental des Anciens Combattants : onze ont pu l'obtenir. Les autres devront se tenir au courant d'éventuels remplacements pour poser à nouveau leur candidature. De même, dix Sections font partie de la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix, où l'on parle bien peu de l'INDOCHINE.

- Avec les élus locaux et les autorités militaires : relations bonnes, sinon étroites. Mission est donnée aux Présidents de veiller à ce que les Monuments aux Morts des communes comportent les noms des morts pour la France en Indochine.

- Avec les autres Associations : la règle doit être (et c'est le cas habituel) la sympathie au mieux, la correction au moins. Recommandation est donnée à nouveau à tous pour que les Sections participent aux cérémonies organisées par les Comités d'Entente.

- Entre les adhérents et la Section : le mieux est la diffusion d'un Bulletin ou d'une simple lettre.

- Avec le Siège : aucune remarque particulière n'a été faite.

4 - Questions financières - Des recommandations diverses ont été rappelées aux Présidents afin d'améliorer la bonne tenue des comptes d'exploitation, etc... afin de faciliter une gestion uniforme.

Si la cotisation 84 est inchangée, celle de 85 sera portée à 60,00 frs (voir P.V. de l'Assemblée générale).

5 - Informations diverses - Congrès et cérémonies nationales : maintien du rythme annuel de l'un et des autres, sans obligation de leur jumelage, avec possibilité pour le premier de se tenir en province.

Participation au Conseil National : 4 candidatures, Messieurs BRAAMCAMP, CARTON, MAHERAULT et PIRAUD.

Nécessité de faire connaître l'A.N.A.I. par tous les moyens : radios libres, journaux, manifestations, réunions, auto-collants... Pour ces derniers, divers modèles ont été proposés. Mme LEMESLE, Présidente de la SEINE ET MARNE, est chargée de traiter cette question. Celle des plaques pour les morts est à la charge du Président BACHMANN (YVINE)

En résumé, réussite complète pour le CONGRES 84, tant sur le plan du travail que sur celui de l'amitié.

## ACTIVITES DES SECTIONS PENDANT LE TRIMESTRE

ALLIER - Président : Mr Jean-Claude CARTON, rue de l'Ancienne Mairie - CHARROUX - 03140 CHANTEILLE

La création de la Section a été votée à l'unanimité au cours de l'Assemblée générale de la Section AUVERGNE - dont faisait partie le Comité de CHARROUX - le 4 mars 1984. Son Assemblée générale constitutive a eu lieu le 24 mars à la Mairie de CHARROUX dans une ambiance chaleureuse, en présence des autorités locales, Mr GUYON adjoint au Maire et le Colonel SALINDRES, Commandant de la Base Aérienne de VARENNES SUR ALLIER, et des Associations. Elle a été suivie d'un défilé et d'un dépôt de gerbes avec la participation de la musique de JANZAT.

Le Bureau, élu à l'unanimité, comprend, outre trois Présidents d'Honneur : Mmes ROBERT, FOURNIER et GENEIX, le Président : Mr CARTON (CHARROUX), Secrétaire général : Mr ARCHER (LALIZOLLE), secrétaire : Mr CERDAN (VARENNES SUR ALLIER), Trésorier et adjoint : Mmes CHASSAING et ROY (CHARROUX), porte-drapeau : Mmes DANESE et BONNIEUX, membres Mmes MARTEL et BROCHET. De plus ont été désignés deux commissaires aux comptes, deux responsables pour le Bulletin trimestriel et deux responsables pour les futurs comités du MONTLUCONNAIS, du MOULINOIS et du VICHYSOIS. L'équipe responsable de la nouvelle Section, ainsi solidement constituée, est d'excellente augure pour la prospérité de notre dernière née.

ALSACE-F.F.A. - Président : Mr Roger MAHERAULT - Buffet de la Gare - 22 place de la Gare - 67000 STRASBOURG

Son Assemblée générale constitutive s'est tenue le 4 février en présence du représentant du Commandant d'Armes et du Directeur départemental de l'O.N.A.C., ainsi que du Colonel FELIX, Secrétaire Général de l'A.N.A.I. et des présidents de plusieurs associations d'Anciens Combattants. Après plusieurs allocutions, dont celle de Mr MAHERAULT, l'Assemblée élit son bureau : Président : Mr MAHERAULT, Vice-présidents: Mmes VALLON et MULLER, Secrétaires : Mmes BART et LEFRANC, trésorier : Mr SHARF. De plus ont été désignés un certain nombre de délégués : recrutement, Mr FETTER ; MULHOUSE et HAGENAUF Mmes FOLTZ et HIRSCH ; rapatriés et réfugiés d'Indochine, Mmes VO DINH KHANH et LE VAN TU ; commissaires aux comptes, Mme VIGNEAU et Mr KHODERER. Cette réunion a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas, très apprécié des participants, dans une ambiance chaleureuse et amicale. L'après-midi, le Professeur PHAM VLET THUYEN, membre de la Section, avait organisé une très belle fête du TET à SCHILLIGHEIM.

N.B. - le Président nous demande de faire paraître deux avis concernant la recherche, l'un de volontaires pour le Bulletin de Section dont le n° 1 - le LIEN - a déjà paru, l'autre un adhérent prêt à remplacer le Trésorier momentanément empêché.

La Section est représentée à la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix.

AUVERGNE - Président : Mr Robert GENEIX - 11 rue des Saulaies - 63400 CHAMALLIERES

Participation à diverses manifestations ( A.G. de l'UFAC, messe en l'honneur des sous-officiers de réserve, inhumation d'un adhérent, Robert CLAVIER, à LEZOUX, fête du TET, soirée dansante des retraités militaires, constitution de la Section "ALLIER") et aux réunions internes à la Section, dont son Assemblée Générale du 4 mars, qui s'est déroulée à la Maison des Associations en présence de Mr WOLFF, député-maire, de Mme SALAUN représentant le Directeur Départemental de l'ONAC, des Colonels BLAISE et FELIX représentant le Conseil de l'A.N.A.I. Des questions importantes ont été réglées :

- confirmation de l'appartenance du Comité d'ISSOIRE à la Section ; - dissolution du Comité de CHARROUX qui se constituera en Section ALLIER ; - élection du bureau (élu pour trois ans avec renouvellement par tiers) : Président, Mr R. GENEIX

Vice-présidents, Colonel PIETRI et Commandant BRICHE, secrétaires général et adjoint, Mmes POINT et VALDERAMA, trésorier et adjoint Mr PERREAU et Mme SENY, commissaires aux comptes, Mr de FRAETE et Mme LE BRUCHEC, délégué au groupe d'animation, Mr LAMBERT.

Pour clore cette réunion très importante, un déjeuner "baguettes" amical et animé a réuni une trentaine de convives autour du Président et de Madame GENEIX.

La section est représentée, à la fois, au Conseil d'Administration de l'O.N.A.C. et à la Commission départementale de l'Information Historique pour la Paix.

BOUCHES DU RHONE - Président : Colonel GROUSSEAU, 4 rue Papassaudi - 13100 AIX EN PROVENCE.

Pour le 39<sup>e</sup> anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine, une messe a été célébrée le vendredi 9 mars, à 18 heures, en l'église des Oblats. Autour des nombreux membres de la section, étaient réunis les représentants des autorités civiles et militaires d'AIX EN PROVENCE, ainsi que les délégations des diverses Associations d'Anciens Combattants, accompagnées de leurs drapeaux. Après une brève allocution du Général CHENEL, retraçant l'historique de cet événement, le Père OBLAT qui célébrait la messe a invité une assistance recueillie à avoir une pensée pour toutes les victimes qui en Indochine ont fait le sacrifice de leur vie, pour la FRANCE, la Paix et la Liberté.

L'activité du trimestre s'est d'ailleurs centrée sur les manifestations suivantes :

- 21 janvier, "Galette des rois", suivie d'un loto à l'Auberge de "La guerine" (Calas) avec participation de nombreux adhérents, amis, accompagnés de leurs familles dans une ambiance très agréable - 19 février, Assemblée générale de la section. Le Colonel GROUSSEAU a été reconduit à la Présidence et le Capitaine MARTHOUD a remplacé le Lt-Colonel d'HAUTVILLE au poste de secrétaire général - le 8 mars, une délégation, accompagnée du drapeau a participé à LA FARE-les-OLIVIERES à la cérémonie de la présentation au drapeau des Jeunes Recrues de la classe 84/2 de la Base Aérienne n°701 de SALON DE PROVENCE.

COTES DU NORD - Président : Colonel VINCENT - 2 rue de la Ville Comard - ST LAURENT DE LA MER - 22190 PLERIN

Le dimanche 11 mars, à 11 heures, au Monument aux Morts de ST BRIEUC, un dépôt de gerbe sur la plaque réservée aux morts d'Indochine a été organisé par la section. Cette célébration, en liaison avec les cérémonies prévues le même jour à PARIS commémore la résistance armée au coup de force japonais du 9 mars 1945 et rappelle le souvenir de tous les français et indochinois morts pour la France et l'Indochine.

Le 5 février, la section a participé en très grand nombre à la fête du TET organisée par les Vietnamiens et Indochinois de ST BRIEUC sous la direction de Madame VINCENT, épouse du Président. Il a fallu, faute de place, clore les inscriptions à 250 et refuser plus de 70 personnes. Délicieux repas "baguettes" préparé et servi par les familles - Nombreuses attractions : danse de la Licorne, démonstration d'Arts martiaux par la section locale du VIET VO DAO, chants traditionnels, danses enfantines, présentation de mode et des costumes d'Extrême-Orient.

Le 28 mars, participation au Comité d'Entente des Anciens Combattants pour la mise au point des cérémonies de l'année.

La section est représentée, à la fois, à la Commission départementale de l'Information Historique pour la Paix et au Conseil d'Administration de l'Office départemental des Anciens Combattants.

ESSONNE - Président : Lt-Colonel Albert MARIE - 111 boulevard de Palaiseau - 91120 PALAISEAU - tél. 010 06 08

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 12 février à la salle des fêtes de MONTGERON - Membres présents ou représentés : 66 - Le Président MARIE ouvre la séance et fait observer une minute de silence à la mémoire de nos morts avec une mention particulière pour notre ami VESCOVACCI. - Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité. - Dans le cadre des activités de la section, il faut souligner les nombreuses participations au drapeau, avec délégation, aux cérémonies du souvenir, en particulier à la messe aux Invalides et au Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, le 11 mars.

L'Assemblée a reconduit dans leurs mandats et fonctions : Président honoraire et porte-drapeau, Mr MIGNON - Président, Lt Colonel Albert MARIE - Vice-présidents, Mmes REBOURS et GAUTIER - Secrétaire général et adjoint, Mmes DOUEZ et DURFORT - Trésorier général et adjoint, Mmes GEORGES et JANNO - membres, Mme PETIT et Mr DELTOUR - porte-drapeau suppléant, Mr TETARD.

Un excellent repas "baguettes" au restaurant "Le Petit Lac" à MENNECY, tenu par notre camarade LE XUANG DINH a réuni le dimanche 4 mars, 72 adhérents et amis dans une ambiance joyeuse et amicale.

La section est représentée à la Commission départementale de l'Information Historique pour la Paix.

HAUTS DE SEINE - Président : Mr Paul DUFRESNE - M.O.F. - 39 avenue Jean Jaurès 92150 SURESNES - tél. 506 19 52

Le 3 mars, Assemblée générale de la section. Les rapports moral et financier, qui montrent le bon état de la section, sont adoptés à l'unanimité, ainsi que la reconduction du bureau.

La section est représentée au Conseil d'Administration de l'Office départemental des Anciens Combattants où le Président DUFRESNE fait du bon travail puisqu'il a déjà obtenu des subventions pour plusieurs de ses adhérents nécessiteux

HERAULT - Président : Capitaine de Vaisseau (R.) REBOUL, 27 boulevard Joliot Curie - 34200 SETE.

Convoqués en Assemblée générale, les membres Sètois se sont réunis en Mairie de SETE le dimanche 22 janvier à 11<sup>h</sup>00. Par décision des instances nationales, le Comité Sètois, constitué provisoirement lors de l'assemblée du 4 décembre 1983, devient section de l'A.N.A.I. du département de l'HERAULT. Il est alors procédé à l'élection du bureau définitif : Président, Philippe REBOUL - Vice-présidents, Général CALVET et Colonel FOUCHER - Secrétaire Général, Paul SERVES, adjoint Gérard VANDAMME - Trésorier, Charles PAGANO - membres, Mmes BREGOWY, FOUCAULT, LAFON et SANS (délégué de l'A.N.A.I. auprès de l'U.F.A.C.). Après accord de la Municipalité, la Section élit domicile en mairie de SETE.

La Section s'associe à tous ceux qui se sont déjà élevés avec la plus grande vigueur contre la préntation mensongère, par omission et partialité, de la présence et de l'action de la France en Indochine, telle qu'elle est parue à la télévision.

Pour commémorer le trente-neuvième anniversaire du coup de force japonais, la Section a organisé, le vendredi 9 mars, à 18 h, un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de SETE et le dimanche 11 mars, à 11 h, une messe du souvenir en l'église Decanale ST Louis de SETE, à la mémoire de tous les combattants tombés au champ d'honneur dans les rangs de l'armée française en Indochine et de tous ceux, civils ou militaires indochinois, morts en défendant le sol de leur patrie et leur conception de la liberté.

LOIRE - Président : Président : Mr Jean PIRAUD, 21 rue Lucien Janin - 42320 LA GRAND'CROIX - tél. (77) 73 31 65

Après l'office religieux célébré en l'église Notre-Dame des Victoires à ROANNE, les Anciens d'Indochine se sont rassemblés, le dimanche matin 11 mars, au cimetière pour commémorer le coup de force japonais au cours duquel tant de français furent anéantis. En l'absence du Président départemental, retenu au Congrès national de l'A.N.A.I. à PARIS, c'est Pierre TEXTIER, président du Comité local qui prononça une émouvante allocution. Parmi les nombreuses associations et drapeaux présents se trouvait une forte délégation des comités de ST ETIENNE et de la Vallée du JIER.

La Section est représentée à la Commission départementale de l'Information Historique pour la Paix.

MOSELLE - Président : Commandant SCHMIT, 30 avenue Mozart - 57320 BOUZONVILLE - tél. (8) 778 24 06

Les 6 janvier et 2 mars, deux réunions amicales : présentation de vœux - bilan sommaire de l'année écoulée - préparation de la cérémonie du 17 mars.

Le 17 mars, recueillement et oecuménisme ont présidé aux cérémonies du trentième anniversaire de la fin de l'Indochine française. Trente ans après, de nombreuses personnalités et beaucoup d'anciens qui ont servi là-bas se sont

retrouvés au pied de la stèle commémorative du cimetière Chambrière. En arabe, en vietnamien et en français, les représentants des différents cultes islamique, bouddhiste, protestant et catholique ont élevé leurs prières dans le petit matin du cimetière de Chambrière. Peu après le lever des couleurs, par des appels du 39e escadron d'artillerie de corps d'armée, toutes les personnalités présentes se sont regroupées devant le monument aux Morts. Depuis 1982, celui-ci comporte une plaque apposée par l'A.N.A.I. à la mémoire de tous les morts d'Indochine et c'est là que Madame BASTID, ainsi que le Général LOIZILLON et le Commandant SCHMIT, président départemental, ont déposé une gerbe. Ce dernier a insisté lors de son discours "sur ces noms de HANOI, de la plaine des Jongs qui chantent à nos oreilles. C'est près d'un siècle de vie commune qui a été réduit à néant voici trente ans. Aujourd'hui, alors que personne ne se soucie des boat-people, nous voyons combien il est urgent de tout faire pour empêcher le retour de tels drames, y compris dans l'hexagone". Mr FAUDON, premier adjoint au Maire de METZ, le général major régional de la 6e région militaire, les conseillers généraux H. RINGENBERG, A. HEIHENER, D. DELREZ, D. JACQUAT ainsi que de nombreuses personnalités civiles et militaires ont assisté aux cérémonies du cimetière Chambrière avant de rejoindre le mess des sous-officiers de garnison pour une remise de décorations. Trois membres de l'A.N.A.I. se sont vu remettre la Croix du Combattant Volontaire d'Indochine : Mmes BOUSEREZ, BLASE et BURNER. Cette célébration messine a été une réplique de la très importante manifestation du souvenir qui s'est déroulée aux Invalides à PARIS.

**N O R D** - Président : Mr BEURTON, 2-52 Pavillon Roux, rue Calmette - 59120 LOOS - Tél. (20) 44 94 71  
 Le point fort de l'activité du trimestre a été l'Assemblée générale du 19 février. Elle a réuni plus de 140 participants au Centre d'Animation et de Culture de LA MADELEINE, avec la participation des Colonels FELIX et BLAISE, représentant le Siège, du Recteur DEBEYRE, de Madame OSSELIN député, de Monsieur GABRIELS, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et porte-drapeau lillois. Monsieur BEURTON, Président départemental par intérim, explique le fonctionnement de l'A.N.A.I. et fait procéder sous la direction de Mr DE SAFTA à l'élection du Bureau. Sont élus à l'unanimité : Président fondateur et honoraire : Mr BOULAY - Président fondateur de LILLE : Mr FEROT - Président d'honneur : Mr le Recteur DEBEYRE - Président actif : Mr BEURTON - Vices-présidents : Mmes STILL, DE SAFTA, BROGNARD - Secrétaire : Mr DE KEYSER - Trésorier : Mr GERARD. Après les remerciements de Mr BEURTON et une minute de silence pour tous les camarades tués au combat et les membres décédés, le Colonel FELIX excuse Madame BASTID, en visite dans une léproserie et félicite la section pour son développement spectaculaire, le secrétaire général DE KEYSER expose l'activité de la Section, Mr DE SAFTA manifeste son indignation contre les émissions de la 2e chaîne et son refus de droit de réponse, Mr BROGNARD fait approuver une motion particulière. En outre, le Recteur DEBEYRE se félicite d'être présent au milieu de cette Association dont l'œuvre sociale et historique est digne de considération; tandis que Mme OSSELIN, Député, déclare son intention d'être l'interprète des Anciens d'Indochine pour que la Haute Autorité les aide à obtenir le droit de réponse.

Monsieur DHININ, Maire de LA MADELEINE, auquel s'est joint le Général FOULLAN, remercia à l'apéritif d'honneur les congressistes d'avoir choisi LA MADELEINE pour une telle réunion et les assura que la Ville serait toujours disposée à les accueillir. Animé par le Groupe Folklorique du Laos et par des danses laotiennes, un repas amical termina cette assemblée.

Le 23 février, Mr Jean DE SAFTA, Vice-président de la Section fut fait chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**RHONE** - Président : Commandant (E.R.) LE RAY - 88 rue Racine - 69100 VILLEURBANNE - tél. (7) 885 11.15  
 Mr SIMONET, nuté à BESANCON, est démissionnaire. Il s'occupait activement des relations extérieures et va beaucoup manquer à la section. Trois nouveaux membres ayant été admis, le bureau se compose ainsi : Président : Cdt LE RAY - Vice-président : Mr A. GERAUD - Secrétaire et secrétaire adjointe : Mmes DEBRAY et TRIOMPHE - Trésorier : Mr DEBRAY - Relations publiques, presse, animation : J. GERAUD - Membres actifs : Mmes AUDE, CLOZEL, FRANÇOIS, MIOCHE, THOMANN. Réunions du Bureau : 18 janvier - 15 février (dîner "baguettes") - 6 mars (dîner "baguettes") - 4 avril (chez A. GERAUD). L'Assemblée générale a eu lieu le 26 février au restaurant "Nouveau PEKIN", avec déjeuner et tirage d'une tombola (dont le gros lot était un voyage à ABIDJAN offert par U.T.A. (grâce à Mr SIMONET). Le Président LE RAY était malheureusement seul pour représenter la Section au Congrès des Présidents et à l'Assemblée Générale de l'A.N.A.I. Espérons que l'année prochaine il y aura quelques membres volontaires.

La Section est représentée, à la fois, au Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Anciens Combattants et à la Commission départementale de l'Information Historique pour la Paix.

**DEUX-SEVRES** - Président : Lieutenant-Colonel (E.R.) BAUDIN - 10 rue Louis Bergaud - 79000 NIORT - Tél. (49) 24.52.92  
 Le 2 février, l'A.N.A.I. était présente pour fêter le NOUVEL AN vietnamien à BRESSUIRE où plus de 120 personnes se retrouvaient : chants laotiens, danses, repas typiquement vietnamien et une excellente ambiance dont les participants se souviendront longtemps. Le 5 mars, c'est au restaurant "Le SHANGAI" à NIORT, que 35 membres et amis se réunissaient pour un repas "baguettes" qui faisait suite à la réunion d'information présidée par le Président BAUDIN. On y remarquait la présence de Melle LAFARGE, Directrice de l'Office Départemental des A.C.V.G. et de Mr A. NICOLAS, Conseiller général, Vice-président du Conseil général des DEUX SEVRES, qui ont chaleureusement approuvé la création de cette nouvelle Section. Cette réunion tenait lieu d'Assemblée générale, le bureau de la section ayant été constitué pour 3 ans lors de l'assemblée constitutive du 29 octobre 1983.. Le 1er avril, la Section était représentée au congrès et à l'importante cérémonie organisée à LIBOURNE par l'A.C.U.F. C'est un accueil très chaleureux qui a été fait au Lt-colonel BAUDIN et à son secrétaire Mr GROYER. Excellente journée où plus de 400 anciens d'Indochine, de Corée et de l'ONU se retrouvaient dans la même fraternité d'armes.

En vue de l'achat d'un drapeau, il est mis en vente des billets de tombola dont le tirage aura lieu le 7 mai à NIORT. En conclusion, la Section, qui est représentée à la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix, a pris un bon départ et espère maintenant regrouper toutes les bonnes volontés pour la publication d'un bulletin : "chapeau de brousse et pataugas".

**TARN ET GARONNE** - Président : Mr DELHOUSTAL - 56 Faubourg Lacapelle - 82000 MONTAUBAN - Tél. (63) 63.25.95  
 La Section est représentée au Conseil d'administration de l'Office Départemental des Anciens Combattants, mais n'a pas recherché à être inscrite à la Commission de l'Information Historique pour la Paix.

Le Président déplore qu'en 1983 ses effectifs aient été amputés de 18 adhérents : 1 départ, 4 démissions, 6 ne répondant plus aux convocations, 7 décès. Parmi ceux-ci, deux anciens d'Indochine disparurent récemment et furent inhumés fin mars : SANIE MASCALCHI et SULLY DUCASSE, l'un et l'autre avaient été en camp de représailles de HOA BINH. Malgré leur santé chancelante, ils étaient des adhérents attentifs de la Section. Le Président DELHOUSTAL a rappelé leur mémoire au cours de leurs obsèques.

**TOURS** - Président : Mr Martin JOIRE - 76 rue Roger Salengro - 37000 TOURS - tél. (47) 05.41.78  
 Une messe a été célébrée en l'église St Grégoire des Minimes à TOURS le 4 mars à 10 h 30 pour commémorer le 39ème anniversaire du coup de force japonais contre l'Indochine française, le 9 mars 1945 et les jours suivants et dont furent victimes, militaires, civils de tous grades, français, légionnaires et vietnamiens et rappeler l'héroïsme des troupes, sous les ordres du Général LEMONNIER à LANGSON, qui furent exécutées.

Selon la tradition, Monsieur JOIRE, Président de la Section et le Colonel COINTIN ont reçu, après la cérémonie, tous les participants.

**V A R** - Président : Colonel ETIENNE - 31 rue d'Alger - 83000 TOULON - Tél. (94) 89.55.41.

Le point fort, pour ce trimestre, a été la célébration du 39ème anniversaire du 9 mars 1945 qui a réuni au PRADET plus de 300 "Rescapés du 9 mars" habitant la région. Il y eut successivement une messe en l'église St Raymond, une cérémonie au monument aux Morts et un repas amical très chaleureux. La cérémonie fut - comme à l'accoutumée pour ce qu'organise le Colonel ETIENNE et son équipe - parfaitement réussie, avec un mélange d'émotion, de souvenir et de joie de se retrouver. A la messe et plus tard au banquet, le Président a, dans des registres différents, célébré la mémoire

de ceux qui ont péri dans l'anonymat des héros obscurs et rappelé que ceux qui avaient échappé à ces épreuves étaient devenus les "Parias de la Victoire", comme le dit notre ami CHARBONNEAU. Il leur reste à défendre le culte de leurs morts et à s'élever contre la falsification qui est faite de cette histoire qu'ils ont écrite de leur sang.

**YONNE** - Président : Lieutenant-Colonel BACHMANN - 15 rue de Bouilly - MONT ST SULPICE - 89250 SEIGNELAY  
 La Section est représentée au Conseil d'Administration de l'Office Départemental des Anciens Combattants et à la Commission de l'Information Historique pour la Paix.

Nous ne pouvons qu'indiquer - faute de place - l'activité, pendant le trimestre, des cinq Comités :

- **AUXERRE**, présidé par le Général ARBAUD qui a tenu une réunion le 18 février, suivie d'une tombola dont le bénéfice, s'ajoutant à une subvention municipale, permit l'achat du drapeau remis, le 9 mars, par le Président de Section. Ce même jour avait lieu une cérémonie du souvenir, avec dépôt de gerbe, au monument aux Morts par un rescapé du 9 mars de LANGSON (Mr VICAIRE).
- **SENS**, présidé par Mr COLAS qui rassembla son Comité, le 13 février, en Assemblée générale et le 9 mars organisa une cérémonie à la mémoire de nos morts en présence des autorités civiles locales.
- **ST FLORENTIN**, présidé par Mr LIMOGES qui consacra la journée du 3 mars à son Assemblée générale, à un repas "baguettes" et à une cérémonie du souvenir devant une nombreuse assistance réunie autour du Conseil Municipal devant le monument aux Morts de MALIGNY.
- **AVALLON**, qui, sous la direction de son Président, Mr HANET, a mis sur pied le 26 février une Assemblée générale, en présence du Maire de la Ville, Vice-président de la Section, suivie d'une cérémonie en souvenir du 9 mars et au cours de laquelle le Comité a reçu son drapeau des mains du Colonel COET.
- **JOIGNY**, le 5 février eut lieu l'Assemblée générale sous la présidence du Colonel BODENES en présence du Colonel COET. Un vin d'honneur fut offert aux participants. Le 9 mars cérémonie au Monument aux Morts en souvenir des victimes du coup de force japonais et des soldats tués en Indochine. Toutes les Associations patriotiques de JOIGNY étaient représentées avec leurs drapeaux. Le Colonel BODENES et Mr AUBERBER, Maire de JOIGNY déposèrent une gerbe.

**YVELINES** - Président : Mr LERPINIÈRE - 31 rue de la Forêt - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES - Tél. 974 67.25  
 La principale activité à laquelle s'attache le Président est d'ordre social : aider les réfugiés asiatiques dans les diverses démarches administratives auxquelles ils sont confrontés. Une soirée dansante laotienne a eu lieu le 25 février à CHANTELOUP, sa recette a rééquilibré la trésorerie. Le 11 mars le drapeau de la Section a été béni au cours de la cérémonie religieuse aux Invalides. Le Président et les adhérents remercient particulièrement la Marraïne, Madame Maurice CLERC, le parrain, Monsieur TEWAILLON, Président du Conseil Général des Yvelines représenté par Monsieur Maurice CLERC, Conseiller général de POISSY, ainsi que les amis français et indochinois des Yvelines qui y ont assisté.

Un nouvel appel est fait à chacun pour organiser dans leur ville des soirées, ce qui facilitera les contacts et la formation de comités.

**NOTA** - Les compte-rendus de certaines sections ne nous étant pas parvenus au moment de la remise de notre texte à l'imprimeur, paraîtront dans le prochain bulletin.

**NOUVELLES SECTIONS** - Se reporter au Rapport Moral, page 4. Il faut y ajouter :

La section de HAUTE MARNE dont le Bureau provisoire a été mis en place le 15 avril dernier grâce au dynamisme et à la ténacité de notre ami ROBY. Son président : le Colonel CUENIN - Lotissement Centre - VILLEGUSIEN LE LAC - 52190 PRAUTHOY tél. (25) 88 47 60 - Vice-président, le Docteur LY VAN LUONG, le Secrétaire Général, Roland MULLER à LONGEAU - 52600 CHALINDREY - Trésorier, le Commandant THIRION et ... comme porte-drapeau le cher et vaillant Jean ROBY.

Longue vie et prospérité à la nouvelle née.

## Appel du TRESORIER

Le Trésorier National rappelle aux adhérents que la cotisation 1984 est exigible dès le mois de janvier et est payable :

- soit aux Trésoriers de Section pour les adhérents dépendant d'une section départementale ;
- soit directement au Siège pour les individuels.

Le montant de la cotisation 1984 est inchangé, soit :

membre adhérent	55,00 frs	}	
membre donateur	110,00 frs	}	
membre bienfaiteur	550,00 frs	}	
			par an + 10,00 frs pour les nouvelles adhésions.

Pour les membres en retard sur le paiement des cotisations, nous rappelons que le montant des cotisations est de :

1980 : 40,00 frs - 1981 : 45,00 frs - 1982 : 50,00 frs - 1983 : 55,00 frs.

Les adhérents individuels désirant recevoir le timbre 1984 sont priés de joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi.

**IL EST RAPPELÉ QUE LES ABONNEMENTS À LA VOIX DU COMBATTANT AURAIENT DÙ ÊTRE RÉGLÉS AU PLUS TARD FIN MARS, NE TARDEZ PAS.**

Enfin, nous attirons l'attention de tous les membres sur le "Fonds de Solidarité" destiné à subvenir aux dépenses sociales de l'A.N.A.I. qui augmentent chaque année.

### LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'INDOCHINE D'HIER

Voici les dernières informations concernant notre lutte pour rétablir la vérité historique sur l'action de la France en Indochine.

- DIEN BIEN PHU - Séquence de 15 minutes réalisée par TF 1 avec la participation de l'Amical des Anciens de DIEN BIEN PHU. Programmée pour le 17/4, puis pour le 24/4, reportée à ... (à suivre).
- COLLOQUE à la Mairie du 13e arrondissement, 7 rue Ph. de Champagne, le 5 mai à 14<sup>h</sup>30, sous l'égide de "Soldats de France" avec la participation de réfugiés vietnamiens désignés par le Général LE VAN KIM, Vice-président de l'A.N.A.I.
- EXPOSITION SUR L'INDOCHINE organisée par le Ministère de la Défense les 10,11 et 12 mai au Fort d'IVRY : livres, photos, exposés, films. Tous les Anciens Combattants et leurs familles seront accueillis avec joie.
- Le 14 mai à 22<sup>h</sup>30 - Enfin le droit de réponse accordé par A 2 dans des conditions encore imprécises

A  
A N A I  
A  
I